

Incivilités



Les CFF ont décidé de fermer provisoirement la salle d'attente de la gare en début de soirée. ALAIN ROUÛCHE

Haute tension dans la salle d'attente de la gare de Nyon

La police et les CFF ont pris des mesures pour sécuriser la gare en soirée. Des migrants alcoolisés se montrent agressifs

Natacha Rossel

Les usagers des CFF ont eu une bien mauvaise surprise, mardi en début de soirée, en attendant leur train à la gare de Nyon: arrivés devant la salle d'attente pour se réchauffer quelques instants, ils ont trouvé porte close et ont dû se résoudre à retourner sur les quais. Désagréable, par ce temps glacial.

C'est que la salle d'attente est devenue un point de rencontre pour les requérants d'asile, logés dans les abris Pci de Begnins et de Coppet. Au fil des mois, un sentiment d'insécurité s'est installé dans les locaux mais aussi dans les alentours de la gare. Alcool, débris parsemés çà et là et bagarres

sont devenus le lot quotidien de la station. L'ex-régie a donc pris une mesure d'urgence: verrouiller le local d'attente dès la fermeture des guichets - à 19 h en semaine, 17 h 20 le samedi et 17 h le dimanche. «Nous avons constaté une augmentation des incivilités depuis une dizaine de jours, mais cette situation n'est pas nouvelle, déclare Jean-Philippe Schmidt, porte-parole des CFF. Ces personnes présentent des comportements inadaptés et agressifs, tant entre eux que vis-à-vis du personnel et des voyageurs.»

Bagarres dans le kiosque

Les voyageurs, justement, trouvent parfois refuge dans le kiosque à journaux accolé au bâtiment, selon le gérant des lieux. Ces derniers temps, il a en outre été régulièrement confronté à des rixes, juste devant la salle d'attente: «Le mois dernier, à deux reprises, la bagarre s'est même terminée à l'intérieur du kiosque, témoigne-t-il. On a fait ce qu'on a pu pour les mettre dehors.» Du coup, la police lui a demandé de fermer la porte vitrée située du côté de l'entrée du

«Nous avons constaté une augmentation des incivilités»

Jean-Philippe Schmidt,
porte-parole des CFF

bâtiment lorsque la situation commence à chauffer. «Ce sont toujours les mêmes qui se bagarrent, note le gérant. Il y a un noyau de quatre personnes. Et lorsque je ferme la porte, je les vois se cogner contre la vitre. Heureusement, il n'y a pas eu de dégâts.»

Même son de cloche de la part d'un parrain de la gare, témoin privilégié qui patrouille régulièrement en fin d'après-midi. «Ils sont nombreux à passer la journée dans la salle d'attente et autour de la gare. La situation s'est vraiment dégradée depuis deux mois.» Selon lui, les clients des CFF craignent même d'utiliser le distributeur de billets à l'intérieur de la salle d'attente et les deux autres situés juste devant l'entrée.

Face à cette situation délicate, la police municipale n'est pas restée les bras croisés: hier matin, elle a rencontré des responsables CFF et s'est entretenue notamment avec le gérant du kiosque. «Des rassemblements se produisent tous les soirs, constate le sergent-major Olivier Rihs. A plusieurs reprises, nous avons dû intervenir, à la suite de différends, et nous effectuons des patrouilles quotidiennement.»

Davantage de patrouilles

Toutefois, pour le policier, cette recrudescence des incivilités est momentanée: «Avec le froid, ces personnes circulent entre la salle d'attente, le passage sous-voies et la gare du Nyon - Saint-Cergue. Quand il fait beau, ils sont plus éparpillés.» Les forces de l'ordre nyonnaises et les CFF - qui ont également renforcé les patrouilles de la police ferroviaire - se réuniront dans les prochaines semaines pour établir un nouvel état de la situation. L'ex-régie décidera alors si elle rouvre la salle aux voyageurs en attente de correspondance.

La nouvelle salle sera plus sportive que festive

La salle polyvalente que Bassins projette de construire à côté de la piscine sera destinée à 90% aux activités sportives

Si un groupe de citoyens avait lancé un référendum pour s'opposer à la démolition de la salle communale au centre de Bassins, c'est surtout parce qu'il voulait sauver un bâtiment représentant le cœur de la vie sociale du village. Les référendaires ont perdu dans les urnes en avril dernier. Le centre communal, qui servait aussi à la pratique de la gymnastique, sera démolé et remplacé par des habitations à loyer abordable. Mais, comme promis, la Municipalité a prévu de construire une nouvelle salle polyvalente. Les plans du projet sont soumis à l'enquête publique jusqu'au 21 février.

Les élèves et les sportifs se réjouissent à l'idée de pouvoir utiliser des espaces modernes et bien équipés. L'ancienne salle n'était même plus aux normes de sécurité alors que la nouvelle sera homologuée pour accueillir des compétitions au niveau local et régional. Mais comme le précise le syndic de Bassins, Didier Lohri, cette salle dite polyvalente sera d'abord destinée aux écoles et aux clubs de sport. Il y a donc un renversement. Aujourd'hui, les Bache-nards ont une salle communale qui sert parfois à la gym. Demain, ils auront une salle omnisports qui

servira parfois pour des spectacles ou des fêtes.

Le bâtiment projeté sera construit juste à côté de l'actuelle piscine sans empiéter sur le parking. Tout de bois, il restera dans le style architectural du complexe déjà bâti sur ce site. Le terrain de beach-volley sera déplacé de quelques mètres. Le syndic explique

«Les sociétés locales pourront aménager la salle pour les soirées festives»

Didier Lohri, syndic de Bassins

qu'il n'y aura pas de scène mais que le projet prévoit l'option d'installer des gradins amovibles. Un coin buvette avec une kitchenette est aussi projeté. «Le bois offrira un côté chaleureux à cet espace. Les sociétés pourront l'aménager pour des soirées festives.» Et un parking d'une trentaine de places recouvertes de pavés engazonnés sera réalisé le long de la route. Ce dernier ne sera ouvert au public qu'à l'occasion d'importantes manifestations.

Quant au projet de construction de logements au centre du village, à l'emplacement de l'actuelle salle communale, les plans devraient à leur tour être soumis à l'enquête publique dans le courant du mois de février. **Y.M.**

15 millions pour rénover la Grand-Rue de Rolle

La Municipalité demande un important crédit afin de tranquilliser la traversée de la ville

Attendue depuis des années, la rénovation complète de la Grand-Rue est sur le point de se concrétiser. Une demande de crédit de 14,9 millions de francs sera déposée au Conseil communal mardi prochain pour réaliser ce chantier qui s'annonce maous. Si le préavis est accepté par l'assemblée au mois de février, les travaux pourraient débuter en avril. Ils dureront au moins dix-huit mois.

Municipal en charge du dossier, Cédric Echenard est optimiste quant à l'acceptation de la part du Conseil communal. «Le coût du chantier a diminué par rapport à l'estimation donnée en 2011, explique l'élu socialiste. En effet, nous avons bénéficié de la tendance nationale de baisse des prix dans le Génie civil. La facture totale est

passée ainsi de 17 millions à 15 millions.»

Le chantier perturbera sensiblement la circulation. Une séance d'information sera organisée pour expliquer à la population les mesures qui seront mises en place, avec notamment l'aménagement d'un parking provisoire en face du château.

La rénovation de la Grand-Rue permettra de tranquilliser cet axe routier en créant deux giratoires aux deux extrémités du bourg et en réorganisant le stationnement. Et les trottoirs seront élargis pour faciliter le transit des piétons. Au final, le cachet de la rue, aujourd'hui étouffée par la circulation routière, sera très nettement amélioré.

Dans un même temps, l'artère sera ouverte pour effectuer un important chantier en souterrain. Il est prévu de remplacer de nombreuses conduites, que ce soit pour le gaz, l'eau claire ou usée, ainsi que pour la pose de la fibre optique. **R.E.**

Nyon

Un parc de 4 hectares au nord

Construire le jardin avant la maison, ce n'est pas courant. Mais dans le cas du futur parc du Reposoir, qui s'inscrit dans le plan de quartier de la Petite-Prairie, tout au nord de la ville, il n'y a pas moyen de faire autrement. «La Ville doit construire les bassins de rétention pour les immeubles à venir, dont les travaux débutent cette année», a rappelé le municipal Claude Dupertuis. Le Conseil a donc voté à une large majorité, lundi dernier, le crédit de 520 430 francs pour l'étude d'aménagement du parc. **M.S.**

Il a dit

«La Municipalité a entrepris les démarches pour mettre en place le concept Police-Population»



Thierry Magnenat, syndic de Saint-Cergue, inquiet de la recrudescence des cambriolages

Crans

Construction de deux immeubles

La Commune de Crans-près-Céligny souhaite construire deux immeubles à la rue des Belles Filles, située en zone de bourg. Les deux nouveaux bâtiments abriteront cinq logements en tout, des locaux commerciaux au rez-de-chaussée ainsi qu'un parking souterrain de douze places. D'après les premières estimations, le chantier devrait coûter la bagatelle de quelque 4,7 millions de francs et nécessitera la démolition d'une villa. La mise à l'enquête du projet court jusqu'au 17 février. **N.R.**

Nyon

Conférence sur la mobilité

Le Parti indépendant nyonnais et le journal *La Côte* organisent un débat consacré à la mobilité dans la région de Nyon, jeudi 31 janvier de 18 h 30 à 20 h à la Ferme du Manoir. La séance sera animée par la municipale Elisabeth Ruey-Rey, la secrétaire de l'ATE-VD et députée Valérie Schwaar, le responsable Mobilités au Conseil régional Pierre Stampfli, et Jérôme Savary, membre de la direction de Mobilité Sàrl, Genève. Le débat sera suivi d'un apéritif. Renseignements auprès de Robert Jenefsky au 079 202 50 14. **N.R.**

Le chiffre

853

C'est le nombre de décisions prises par la Municipalité de Nyon en 2012. Preuve, selon le bilan établi par le syndic, Daniel Rossellat, de l'intense travail réalisé au sein de l'exécutif, qui a déposé 41 préavis et 10 rapports devant le Conseil communal. «On peut dire que l'organe délibérant a lui aussi saisi les enjeux d'une ville en mutation», se félicitait le syndic. Car depuis le début de la législature, les élus ont reçu 87 préavis et rapports, soit 50% de plus que pour la même période lors de la précédente législature. **M.S.**

Concert annuel

Mont-sur-Rolle La Fanfare de Mont-sur-Rolle donne son concert annuel, sous la direction d'Albin de Miéville. Rendez-vous ce soir à 20 h 15 et demain (dimanche) à 17 h à la grande salle. Buvette, petite restauration, bar et tombola. Renseignements au 079 440 68 25. **N.R.**

Jam au Quai 23

Nyon Quatre musiciens animeront la soirée de jeudi prochain dès 21 h au Quai 23. Au programme, une Jam Session Jazz bebop sera rythmée par Philippe van Essche à la guitare, Blaise Hommage à la contrebasse, Guillaume Louis à la batterie et Daniel Bouwmeester au saxophone ténor. Entrée libre. **R.E.**